



- Légende:**
- Hachures (selon SIA 400):
- Béton porteur
 - Béton non porteur
 - Béton apparent
 - Elément parasismique
 - Elément préfabriqué en béton
 - Bricks de terre cuite
 - Bricks silico-calcaires
 - Bricks ciment
 - Bois massif
 - Pierre naturelle
 - Plâtre
 - Isolation thermique
 - Isolation thermique drainante
- S = Sol
M = Mur
P = Plafond
HL = Hauteur libre
HB = Hauteur brule
HFP = Hauteur faux-plafond
PM = Perçement mur
PD = Perçement dalle
PS = Perçement sol
PF = Perçement fondation
NF = Niveau du sol fin
NB = Niveau du sol brut
SF = Seul fini
AB = Aléage brute
AF = Aléage fine
RB = Rebordée brute
RF = Rebordée fine
EUI = Eaux pluviales / eaux claires
EU = Eaux usées
SS = Siphon sol
PI = Poste incendie

Ce plan est coté fin.
Toutes les cotes sont à contrôler sur place par l'entreprise. Les divergences sont à communiquer au pilote du projet. L'entrepreneur doit transmettre les plans d'exécution pour approbation au pilote du projet. Les entrepreneurs doivent respecter les règlements de construction, la sécurité des locaux, les normes SIA et les recommandations des fournisseurs.

Hauteur et largeur des portes:
Du fond fin, y compris seuil fin, jusqu'à la rebordée fine. Vide de passage y compris seuil.
Les cotes des portes sont des cotes finies = vide de passage sans encombrement du battant.

Hauteur des fenêtres:
Du linteau fin de la fenêtre jusqu'à la rebordée fine extérieure de la façade ou du lambrequin. La dimension de la fenêtre n'est pas définie par la hauteur du rebordée fin ou du lambrequin de la toiture, car variable selon les fournisseurs. Largeur de vide de passage selon fin extérieur.

Ce projet doit être validé par les utilisateurs avant par le Maître d'Ouvrage.

Le bureau d'architecture conseille les éléments qui suivent:
Ce projet doit être validé par le service du feu et doit être préparé avec l'aide d'un spécialiste.
Le concept thermique doit être validé par un bureau d'ingénieur spécialisé.
Les exigences du permis de construire doivent être prises en compte par tous les intervenants.

VORTEX

Chavannes-près-Rensens

Logements pour étudiants et hôtes académiques

Maître d'ouvrage
CPEV
Case postale 288
Caroline 9, 1001 Lausanne
021 345 24 43
info@cpev.ch

Entreprise Totale
Loisinger Marazzi SA
Chemin de Rente 26
1030 Bussigny
021 345 24 43
lausanne@loisinger-marazzi.ch

Architecte
IttenBrechtbühl
Avenue d'Orchard 4, 1006 Lausanne
021 500 24 11
lausanne@ittenbrechtbuehl.ch

Ingénieur civil
Thomas Jundt
Fonction 27, 1227 Carriage
022 359 05 10
t.jundt@bluewin.ch

Géotechnicien
De Cernyville
Ch. des Champs-Courtes 14, 1024 Esblyens
021 691 24 91
dc@decernyville.com

Physique du bâtiment
PPLUS SA
Avenue du 1er mars 20, 2001 Neuchâtel
032 724 90 24
info@pplus.ch

Ingénieur CVS
Technoservice Engineering SA
Rue de la Vallée 9a, 1520 Martigny
027 717 17 17
val@technoservice.ch

Ingénieur électricité
Perrin Spach
Avenue de Longemalle 7, 1020 Rensens
021 612 10 52
arch@perrin.ch

Ingénieur sécurité
IGIS SAUTEM SA
Chemin des Aveneyres 26, 1806 St-Légier
021 345 14 16
c.melani@igis-sautem.ch

LISTE DES RÉVISIONS			
Index	Date	Description	
R1	06.10.19	Diffusion	

IttenBrechtbühl
Avenue d'Orchard 4, 1006 Lausanne
021 500 24 11
lausanne@ittenbrechtbuehl.ch

Numéro de projet: **2110**
Type de plan: **Coupe**
Niveau / Contenu: **AXE 007**

Phase de planification: **1200a01**
Format de plan: **1:20**

Niveau de référence: **391.61 m**
Date / Des: **01.09.17**
Rev. / Des: **06.10.19 - pfl**

Code DAO: **2110 - VORTEX_C_T5_TN_BAT_ITB_CENTRAL_R17_H**
Numéro de plan: **ITB-NO-ARC-COU-TN-10355**
Index de révision: **R1**